

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

IP/C/W/550/Add.6

26 octobre 2010

(10-5575)

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

## ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE: RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS PAR LES MEMBRES

CANADA

### Addendum

La communication ci-après, datée du 22 octobre 2010, est distribuée à la demande de la délégation du Canada.

1. Conformément à l'article 67 de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), le Conseil des ADPIC demande aux pays développés Membres de faire rapport sur leurs programmes de coopération technique et financière en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés Membres. Le présent document fournit des renseignements actualisés sur les activités du Canada concernant la coopération technique et financière dans le domaine de la propriété intellectuelle en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés Membres.

2. Le Canada a entrepris plusieurs activités de coopération technique aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral. Ses activités bilatérales sont principalement orientées vers les régions de l'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Asie et du Pacifique. Ses activités régionales se déroulent principalement dans le cadre du Groupe d'experts des droits de propriété intellectuelle de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC-IPEG) où le Canada participe à l'organisation de délibérations semestrielles axées sur l'échange de renseignements et des meilleures pratiques dans le domaine des droits de propriété intellectuelle. Au niveau multilatéral, le Canada travaille en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

3. On trouvera dans le résumé ci-après une mise à jour de ces activités, qui sont principalement administrées par l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Santé Canada (SC), Ressources naturelles Canada (RNCan) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC). D'autres institutions canadiennes telles que le Centre de droit et de politique commerciale (CTPL) et le Ministère des affaires étrangères et du commerce international (MAECI) participent également aux activités de coopération internationale.

### **I. OFFICE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU CANADA (OPIC)**

4. En 2009 et 2010, l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) a organisé à Ottawa ses 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> ateliers annuels OPIC-OMPI à l'intention de hauts fonctionnaires. S'agissant de l'atelier de 2010, 12 hauts fonctionnaires venus d'Algérie, de Dominique, d'Équateur, d'Inde, du

Kazakhstan, du Kenya, de Malaisie, du Maroc, de Moldova, des Philippines, de Singapour et de Tanzanie ont procédé à des échanges de vues sur l'"*Application des techniques de gestion dans le domaine des prestations de services en matière de propriété intellectuelle*". L'atelier comportait des exposés sur des questions telles que la qualité, l'exploitation de réseaux internationaux, la compréhension des besoins des clients, les problèmes posés par l'élaboration d'une politique nationale appropriée en matière de propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI dans la promotion de la propriété intellectuelle. L'atelier de 2009, d'une durée de cinq jours, a quant à lui réuni 13 hauts fonctionnaires venus des pays suivants: Afrique du Sud, Chine, Égypte, Indonésie, Kirghizistan, Mexique, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Philippines, République tchèque, Russie et Thaïlande. D'une façon générale, ces ateliers annuels ont permis aux participants de mieux comprendre le système canadien de propriété intellectuelle et les techniques de gestion de l'OPIC, le but étant d'accroître les compétences des fonctionnaires chargés des questions de propriété intellectuelle dans les pays en développement et de fournir un cadre pour l'échange d'idées. L'OPIC et l'OMPI ont pris en charge tous les coûts liés à cet atelier.

5. L'OPIC mène d'autres activités en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés Membres, notamment:

- réalisation de recherches sur l'état de la technique dans le cadre du programme des Services d'information en matière de brevets de l'OMPI (WPIS) destinés aux pays en développement;
- communication de rapports de recherche et d'examen, destinés aux pays en développement, concernant les demandes de brevet dans le cadre du Programme de coopération internationale pour la recherche et l'examen des inventions (ICSEI) de l'OMPI;
- communication, sans frais, à la demande de l'OMPI, de copies de documents de brevet canadiens destinées aux pays en développement;
- fourniture, en février 2010, d'une assistance technique dans le domaine des brevets à l'Office de la propriété intellectuelle et du commerce d'Antigua-et-Barbuda (ABIPCO) pour l'aider à élaborer sa législation et ses règles concernant les brevets et lui permettre de mieux comprendre ce qu'implique sa participation au Traité de coopération en matière de brevets (PCT) de l'OMPI;
- fourniture d'une formation à l'Office de la propriété intellectuelle du Belize (BELIPO), en avril 2009, sur des questions pratiques pour la recherche et l'examen concernant les demandes de brevet, sur les taxes perçues par un office récepteur du PCT et sur le système de la Classification internationale des brevets. L'Office du Belize a demandé cette formation à l'OPIC dans le cadre d'un programme de l'OMPI visant à aider les pays en développement. Il a également été fait des exposés, à l'intention de la communauté juridique du Belize, sur l'OPIC (présentation générale), l'examen des brevets et le PCT.

## **II. AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)**

6. Le Programme d'intégration économique, initiative de renforcement des capacités de l'APEC en rapport avec l'OMC, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), est doté d'un budget de 9,95 millions de dollars canadiens et mis en œuvre par le Conference Board du Canada et l'Estey Centre for Law and Economics in International Trade. Il vise à renforcer les capacités des organismes et administrations dans quatre pays de l'APEC en Asie du Sud-Est (Viet Nam, Thaïlande, Indonésie et Philippines) ainsi qu'au Cambodge et en République démocratique populaire lao. Au

Cambodge, le Programme d'intégration économique de l'APEC a mis au point un volet concernant la propriété intellectuelle pour assurer le respect des droits de propriété intellectuelle et former du personnel. En 2007-2008, avec l'aide des experts du Programme, le Ministère du commerce a élaboré une législation sur les secrets commerciaux et les informations non divulguées ainsi que des décrets connexes. À la demande du Secrétaire d'État, le Programme a élaboré un programme de formation à la nouvelle législation à l'intention des membres de la magistrature cambodgienne. En outre, le Programme a élaboré et réalisé un programme de formation plus large portant sur la politique commerciale et l'OMC, dont un cours intitulé "Introduction à la politique commerciale et à l'OMC" fait référence à l'Accord sur les ADPIC, dans le cadre de l'examen des secteurs couverts par l'Accord sur l'OMC. La responsabilité du programme de formation a été transférée au SEATRANET, le réseau de formation en matière de politique commerciale de l'Asie du Sud-est qui vient d'être créé et bénéficie de l'appui du Programme d'intégration économique de l'APEC.

### III. CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (CRDI)

7. S'agissant de la coopération technique avec les pays en développement, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada soutient la recherche dans les pays en développement pour promouvoir la croissance et le développement. Pour ce faire, il utilise une approche fondée sur des "subventions à valeur ajoutée" qui allie un soutien financier pour créer de nouvelles possibilités de recherches, la participation des bénéficiaires au processus de recherche et un rôle d'intermédiaire pour renforcer les liens entre la recherche et la politique. Le CRDI travaille avec les chercheurs et innovateurs des pays en développement pour développer leurs propres idées, communiquer leurs résultats et participer aux plus larges efforts réalisés pour réduire la pauvreté. Il fournit une assistance technique concernant les procédures et méthodes de recherche, la communication et l'évaluation. Les activités du CRDI, qui s'inscrivent dans le cadre de l'aide internationale fournie par le Canada, sont régies par la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*.

8. Dans le Cadre stratégique 2010-2015, le CRDI axe les efforts sur l'agriculture et l'environnement, la science et l'innovation, la politique sociale et économique, ainsi que la santé et les systèmes de santé. Pour chacune de ces questions, des programmes définissent le problème de développement spécifique qui se pose et identifient les approches susceptibles d'être les mieux à même de les résoudre.

9. Les résultats obtenus récemment dans le cadre des programmes du CRDI sont notamment les suivants:

- Les chercheurs africains mettent au point des solutions de cybersanté interexploitables en utilisant des normes et architectures ouvertes pour aider les pays à mettre en place des systèmes d'information sanitaire nationaux. Cette activité a été sélectionnée pour expérimenter le cadre du Réseau de métrologie sanitaire de l'OMS dans des pays pilotes.
- Des études montrent que les pays africains n'ont pas invoqué les dispositions de l'Accord sur les ADPIC concernant notamment la mise en commun des brevets et l'exemption pour la recherche pour avoir accès aux savoirs brevetés à des fins d'innovation. Ce type de données aide les pays en développement à trouver un juste milieu entre la protection par un brevet et la stimulation de l'innovation dans des domaines essentiels au développement social.
- Travaux sur les thèmes suivants: [The Future Control of Food](http://www.idrc.ca/fr/ev-118094-201-1-DO_TOPIC.html) ([http://www.idrc.ca/fr/ev-118094-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-118094-201-1-DO_TOPIC.html)): publication qui clarifie le

jargon juridique utilisé dans les négociations sur les aspects de l'alimentation qui touchent au commerce; Access to Knowledge in Africa ([http://www.idrc.ca/fr/ev-156920-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-156920-201-1-DO_TOPIC.html)): publication qui analyse les problèmes juridiques et pratiques posés par le droit d'auteur pour l'accès aux matériels de formation en Afrique; et, Living the Information Society in Asia ([http://www.idrc.ca/fr/ev-137700-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-137700-201-1-DO_TOPIC.html)): publication qui examine les conséquences, du point de vue de la politique, de l'interaction entre les personnes et les technologies de l'information dans la vie quotidienne. Ces publications peuvent être téléchargées gratuitement à l'adresse <http://www.idrc.ca>.

10. L'initiative Pan Americas de réseautage du CRDI a permis d'aider des pays comme Haïti à développer leur capacité à utiliser Internet. Cette initiative est axée sur des pays comme le Viet Nam, la République démocratique populaire lao, Sri Lanka et le Népal, que le CRDI a aidés à élaborer un processus faisant appel à la participation pour formuler une politique nationale en matière de technologies de l'information. Il a aussi aidé les pays à mettre en œuvre le processus participatif et la politique nationale en question. Le CRDI finance des projets de recherche pour aider les pays en développement à mieux comprendre les implications des règles relatives à la propriété intellectuelle qui ont une incidence importante sur l'accès au contenu numérique. Ces pays peuvent ensuite élaborer des politiques qui favorisent l'accès à l'information et aux connaissances. Le CRDI soutient trois réseaux régionaux de recherche en Asie (LIRNE Asie), en Amérique latine (DIRSI) et en Afrique (RIA), et participe activement au débat politique concernant la contribution des TIC à la croissance économique et au développement. Ces réseaux évaluent en particulier les politiques et l'environnement réglementaire des pays en développement dans le secteur des télécommunications. Ils mettent aussi au point des indicateurs visant à favoriser les décisions et les investissements dans le domaine des TIC qui seraient les plus susceptibles de contribuer au développement durable.

#### **IV. SANTÉ CANADA (SC)**

11. Santé Canada (SC) continue à tirer parti des réunions internationales pour faire connaître aux autorités de réglementation pharmaceutique des pays en développement et des pays les moins avancés le Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM), qui est entré en vigueur en mai 2005. Le RCAM a été mis sur pied pour permettre au Canada de donner suite à la décision prise le 30 août 2003 par l'OMC concernant la mise en œuvre du paragraphe 6 de la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique, et pour autoriser l'exportation par le Canada de versions de produits thérapeutiques brevetés meilleur marché vers les pays en développement et les pays les moins avancés dont les capacités de fabrication sont insuffisantes. À titre d'exemple, Santé Canada a fourni des renseignements aux autorités de réglementation pharmaceutique de nations africaines lors des consultations organisées par l'Organisation mondiale de la santé en décembre 2006 et juin 2007.

12. En outre, Santé Canada a participé à l'élaboration des Lignes directrices de l'OCDE relatives aux licences sur les inventions génétiques, qui comprennent des directives sur les pratiques exemplaires en matière d'octroi de licences dans le domaine de la génétique afin de répondre aux besoins urgents non satisfaits en matière de santé dans les pays en développement et les pays développés. D'une manière plus générale, ces lignes directrices, qui se préoccupent de donner un accès aux systèmes de santé publique et aux chercheurs dans le domaine de la santé, fournissent un mécanisme de gouvernance type pour l'octroi progressif de licences dans le domaine des sciences de la santé dont profiteraient les systèmes de santé dans les pays en développement et les pays développés ayant des systèmes publics de soins de santé. Santé Canada s'occupe actuellement d'élaborer des approches visant à diffuser, à faire connaître et à promouvoir les Lignes directrices de l'OCDE et à en faciliter l'utilisation par différentes voies dans le pays.

## V. RESSOURCES NATURELLES CANADA (RNCAN)

### Plan national de géomatique du Sénégal (2009-2013)

13. Le Secteur des sciences de la terre de Ressources naturelles Canada œuvre avec l'ACDI dans le cadre d'un protocole d'entente avec le gouvernement sénégalais à l'établissement d'un partenariat pour un "Plan national de géomatique" du Sénégal d'un montant de 6 millions de dollars canadiens (auquel viennent s'ajouter des contributions en nature). Ce projet contribuera à assurer une gestion durable au Sénégal et au renforcement des ressources humaines et techniques appropriées. Les objectifs du Plan de géomatique sont les suivants:

- mettre en place des normes uniformes pour les données spatiales;
- établir des normes pour le partage des coûts des responsabilités;
- développer les infrastructures de données et les technologies existantes pour la collecte de données afin d'établir une base de données topographiques;
- fournir une formation sur l'utilisation et la mise en œuvre des technologies de la géomatique;
- mieux faire connaître au secteur privé sénégalais et aux décideurs opérationnels les capacités et les applications de l'information géospatiale et des modèles géospatiaux.

### Projet sur les glissements de terrain en Inde (2006-2009)

14. L'objectif du Projet sur les glissements de terrain en Inde était pour ce pays, en étroite coopération avec la Commission géologique de l'Inde, et le Canada de collaborer en vue d'accroître les capacités et les connaissances de l'Inde pour l'aider à prévoir et prévenir les glissements de terrain. Cette activité comprenait l'atténuation des risques par l'utilisation et la promotion de la technologie canadienne *in situ* et des procédures qu'impliquent la surveillance et l'évaluation des risques.

15. Cette coopération a permis d'accroître les connaissances et les capacités des experts indiens en glissements de terrain concernant l'évaluation des risques et la surveillance de ces glissements de manière à réduire le risque de pertes liées à d'éventuelles ruptures de versant. Ce projet a permis de promouvoir activement l'expertise et la coopération du secteur privé canadien dans la surveillance et l'atténuation des glissements de terrain auprès des clients potentiels dans ce domaine en Inde. D'une façon générale, cette activité contribue à réduire les pertes potentielles en vies humaines et en infrastructures résultant des risques de glissement de terrain en Inde et au Canada.

16. Ce projet a été réalisé dans le cadre du Protocole d'entente entre Ressources naturelles Canada (RNCAN) et le Ministère des mines de l'Inde, signé le 1<sup>er</sup> avril 2003, et d'une Annexe au Projet entre le Ministère des mines de l'Inde et RNCAN, signée le 19 septembre 2006.

17. Ce projet conjoint comportait le transfert de technologie et le renforcement des capacités déjà existantes de la Commission géologique de l'Inde grâce à une série de séminaires, de cours de brève durée, de reconnaissances sur le terrain et d'autres activités coordonnées et présentées par des scientifiques de RNCAN, des universités et du secteur privé.

### Projet de collaboration avec la Chine en géosciences des hydrocarbures (2004-2012)

18. Plusieurs parties intéressées au Canada et en Chine travaillent en partenariat pour faire progresser considérablement la recherche en géochimie. Il s'agit d'un domaine de recherche essentiel

car le pétrole lourd et les gaz non classiques sont les plus importantes sources de combustibles fossiles dans les deux pays.

19. Grâce à une étude comparative des bassins chinois et canadiens de pétrole acide, les premières phases du Projet ont été axées sur la mise au point de protocoles d'analyse en laboratoire pour la caractérisation de ce type de pétrole, et sur la mise au point de techniques de cartographie du sous-sol pour identifier les pièges à pétrole.

20. La phase actuelle du Projet met l'accent sur le renforcement des capacités de recherche en géochimie pour les ressources en gaz non classiques. Par un échange de personnel et des ateliers communs, le Projet met à profit l'expertise géoscientifique de RNCAN (Secteur des sciences de la terre) et des autres partenaires canadiens et chinois pour offrir un accès mutuel aux échantillons et aux données concernant des projets canadiens et des projets chinois de prospection de gaz près de la surface et en eaux profondes, développer des outils pratiques pour la caractérisation des structures de gaz près de la surface et en eaux profondes et améliorer les méthodes d'évaluation des ressources en gaz et de prédiction spatiale.

21. D'une façon générale, le "Projet de collaboration avec la Chine en géoscience des hydrocarbures" vise à:

- développer de meilleures techniques pour délimiter les gisements de pétrole lourd et de gaz non classiques;
- accroître l'expertise et les capacités de la Chine dans le domaine de la recherche géochimique;
- aider le secteur privé canadien et l'industrie chinoise à identifier les possibilités d'investissement dans le secteur canadien du pétrole et du gaz;
- entretenir des liens plus étroits avec la Chine dans le domaine de la recherche et créer de nouvelles possibilités dans ce domaine.

#### RNCAN (Service canadien des forêts)

22. L'Initiative pour un réseau de forêts modèles en Afrique (AMFI) a été lancée par le gouvernement canadien en 2009 pour donner suite aux engagements pris au Sommet de la francophonie, qui s'est tenu en 2008 à Québec. Doté d'un budget de 15 millions de dollars canadiens sur trois ans à compter d'avril 2009, ce programme de RNCAN soutient les efforts réalisés par le Secrétariat du Réseau international de forêts modèles pour développer des forêts modèles dans les pays francophones du bassin du Congo et de certaines parties de l'Afrique méditerranéenne (Maroc, Tunisie et Algérie). Il encourage également le développement durable en milieu rural et la bonne gouvernance ainsi que la protection de la biodiversité, et aide ces pays à mettre en place des réseaux efficaces avec d'autres forêts modèles dans le monde.

23. Modélisation du bilan carbone – Partage à titre gracieux, avec de nombreux pays en développement, de modèles de pointe permettant de comprendre les flux de carbone émanant des forêts et d'en établir le bilan carbone. Des traductions en espagnol sont en cours et des activités de sensibilisation d'un plus large public sont mises en place.

24. Observation mondiale de la dynamique de la couverture forestière et terrestre (GOF-C-GOLD) – Activité menée en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Il s'agit d'une activité pluriannuelle, organisée sous l'égide de l'ONU, visant à renforcer les capacités à l'étranger et à identifier les changements importants dans la couverture terrestre. Le Bureau du projet GOF-C-GOLD du SCF a

organisé, en collaboration avec son réseau régional OSFAC et plusieurs autres organisations, l'atelier international sur le suivi des stocks et flux de carbone forestier dans le bassin du Congo, qui a eu lieu du 2 au 4 février 2010 à Brazzaville (République du Congo).

## **VI. GENDARMERIE ROYALE DU CANADA (GRC)**

25. Depuis 2007, la GRC apporte sa contribution aux séminaires internationaux de formation sur la criminalité liée à la propriété intellectuelle, organisés par Interpol chaque année. Ces séminaires, destinés à des participants des pays développés et des pays les moins avancés, facilitent l'échange de renseignements sur les meilleures pratiques et techniques, ainsi que la constitution de réseaux.

26. La GRC et Santé Canada sont par ailleurs des membres actifs du Forum permanent de la criminalité pharmaceutique internationale (PFIPC). Le Forum, qui réunit des représentants de 15 pays développés et membres du secteur privé, permet l'échange de renseignements sur les meilleures pratiques, les tendances observées et les initiatives concernant les moyens de faire respecter les droits, ainsi que la constitution de réseaux. En juin 2010, et pour la troisième année consécutive, le PFIPC et Interpol ont organisé l'"Opération Pangea" (semaine internationale d'action) destinée à sensibiliser le public aux risques liés à l'achat de médicaments sur Internet. Plus de 45 pays développés et pays moins avancés se sont engagés à participer à l'Opération Pangea III.

27. La GRC et Interpol ont organisé conjointement la Conférence internationale sur la répression des atteintes à la propriété intellectuelle, qui s'est tenue au Canada en 2007 et 2008. Chaque conférence a rassemblé plus de 375 policiers, agents des douanes et autres parties prenantes de plus de 40 pays (y compris deux PMA, l'Angola et le Libéria) venus pour procéder à des échanges de vues sur les tendances observées et de renseignements sur les meilleures pratiques, ainsi que pour constituer des réseaux.

## **VII. AUTRES INSTITUTIONS ET RESSOURCES CANADIENNES**

28. D'autres institutions canadiennes ont également fourni une assistance technique aux pays en développement et aux pays les moins avancés Membres.

29. À titre d'exemple, le Centre de droit et de politique commerciale (CTPL), basé au Canada, est une institution canadienne qui fournit aux économies en développement et en transition des conseils et un soutien pour les aider à court terme, ainsi que les connaissances et les outils propres à garantir leur pleine participation aux accords commerciaux internationaux, notamment une formation spécifique sur des questions de droit et de politique en matière de propriété intellectuelle. Le CTPL offre chaque été à Ottawa (Canada) un programme de certificat sur la politique et la diplomatie commerciales qui enseigne les principes fondamentaux des accords commerciaux internationaux, la formulation d'une politique commerciale et les techniques de négociation commerciale. Le cours comprend un module de deux jours sur les ADPIC et des questions connexes. Le cours, qui s'est poursuivi en 2008, regroupe principalement des représentants gouvernementaux de pays en développement et en transition, qui sont parrainés par l'ACDI.

30. Enfin, des fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères et du commerce international ont participé en qualité de conférenciers à l'"atelier régional de l'OMC à l'intention des pays africains francophones, "Atelier régional sur certaines questions d'actualité concernant la propriété intellectuelle à l'intention des pays africains francophones", qui s'est tenu à Tunis (Tunisie) du 13 au 15 octobre 2009. Cet atelier a porté sur un certain nombre de questions de politique générale importantes, qui font l'objet de négociations ou qui sont examinées à l'OMC dans le domaine de la propriété intellectuelle, y compris les ADPIC et la santé publique, l'accès aux ressources génétiques et la protection des savoirs traditionnels, ainsi que la protection des indications géographiques. Le but d'une telle activité est de fournir des renseignements et la possibilité d'un échange de vues entre les

pays de la région pour faciliter leur participation effective dans les domaines qui font l'objet des négociations et discussions en cours. En ce qui concerne les ADPIC et la santé publique, l'atelier vise également à apporter un soutien aux pays participants pour la mise en œuvre et l'utilisation des dispositions et des flexibilités de l'Accord sur les ADPIC. Le Canada a donné le point de vue d'un Membre de l'OMC développé sur toutes les questions en cours de discussion.

---